



## La justice américaine s'attaque au Viagra en ligne

Par **fixbroker**, le **18/08/2011** à **19:40**

La justice américaine et la FDA ont poursuivi en justice les auteurs du site [viagra.au.com](http://viagra.au.com) qui vendait du Viagra sans prescription.

La fondatrice de ce lucratif marché, Anita Yates, a été arrêtée mardi 7 août et ses trois associés sont actuellement poursuivis en justice : Anton Pusttai, son fiancé, le docteur Roger Eiland de Clanton (Alabama) et Yvan Degomme, le président de All International Co, un grossiste en produits pharmaceutiques de Miami (Floride) qui fournissait le site.

Je suis propriétaire d'un site d'affiliation qui vend du viagra <http://www.products-life.comeze.com/>. Cette législation concerne t-elle aussi l'europe? Merci

Par **Domil**, le **18/08/2011** à **19:49**

Le viagra est un médicament qui ne se vend que sous ordonnance et via le monopole de la pharmacie. Peu importe ce qui se passe aux USA, vous commettez un gros délit en vendant du viagra en ligne.

Par **Christophe MORHAN**, le **18/08/2011** à **20:54**

C'est de l'exercice illégal de la pharmacie?

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=4762388CCAC83DA655481D6CF2F99C7>